

# LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

## Objectifs de la formation

- ✓ Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- ✓ Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- ✓ Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative, etc.) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes
- ✓ Être en capacité de mobiliser les partenaires pour améliorer l'accompagnement des personnes étrangères (interprètes et structures relais du territoire)

## Contenus

- Les différents titres de séjour et cartes de résidents : conditions et procédures d'obtention
- L'autorisation d'exercer un travail salarié en France selon les titres de séjour
- Les procédures de réunification/regroupement familial et d'accès à la nationalité
- Les recours contre les refus d'octroi de titre de séjour
- Les mesures d'éloignement du territoire français et décisions associées
- Le recours à l'interprétariat dans le cadre de l'accompagnement social
- Travailler avec des structures relais pour l'accompagnement des personnes étrangères



Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères (en poste depuis au moins 6 mois)



Juriste /  
Formatrice droit  
des étrangers



Apports théoriques et  
juridiques

Enseignement  
participatif et interactif,  
partage d'expériences,  
études de cas



**Formation en  
intra dans vos locaux :**  
nous consulter

**Formation en inter :**  
660€ / adhérent  
900€ / non adhérent

[formation.pdl@federationsolidarite.org](mailto:formation.pdl@federationsolidarite.org)

02.41.20.45.16



3 jours : **23, 24 septembre et 21 octobre 2021**